



Transmettre le flambeau

Témoin du temps qui passe, mon enthousiasme demeure intact après 25 ans de présidence de CTS 2020.

Pourtant, il me semble que le moment est venu de transmettre progressivement le relais à quelques jeunes, à l'image des passages de relais entre porteurs de la flamme olympique.

Vous l'avez bien compris, notre association est confrontée à un défi crucial : le rajeunissement de son conseil d'administration.

C'est une préoccupation courante pour de nombreuses organisations, particulièrement celles qui reposent sur le bénévolat.

Le dynamisme et la diversité au sein du conseil d'administration sont essentiels pour assurer la pérennité et la vitalité de l'association.

“NOTRE DÉFI : ATTIRER de nouveaux membres et encourager leur participation

Notre assemblée générale du 8 août prochain sera l'occasion idéale pour découvrir les avantages et les responsabilités d'être membre du conseil d'administration.

Grâce à nos moyens de communication : “Internet, journal associatif trimestriel, messagerie, rencontres”, nous aimerions susciter l'intérêt de nouveaux membres, notamment les jeunes désireux de s'investir dans des causes qui leur tiennent à cœur.

En effet, la diversité des perspectives et des expériences au sein du conseil d'administration peut enrichir les débats et stimuler l'innovation.

Aussi, nous serons heureux d'accueillir les personnes prêtes à s'engager au sein de notre association que nous accompagnerons pour continuer l'action publique de CTS 2020.

Merci à vous.

André Kovacs,
président de CTS 2020 depuis 2000
conseiller municipal (2014 -2020)

L'AVENIR STELLIEN N° 91

Bulletin trimestriel de l'association Cucq Trépied Stella 2020

“Nature - Environnement - Cadre de Vie - Patrimoine”

Avril - Mai - Juin 2024

RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMERCIAL

Des constructions anciennes sont rénovées à Stella-Plage sans passer par leur destruction et le bétonnage excessif

CocciMarket devient KotKot d'Opale

Le commerce emblématique de la famille Clément à Stella-Plage, “Crémerie moderne” devenue “CocciMarket”, a été entièrement rénové par David DEMARGNE (SARL DDINX à Montreuil-sur-mer). Ce dernier a su redonner vie à cet espace tout en respectant son charme d'origine, évitant ainsi le recours au béton.

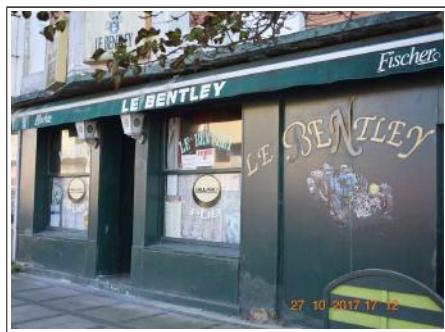
Le nouvel ensemble immobilier comprend une rotisserie - épicerie fine “KotKot d'Opale” ainsi que des logements à vendre. C'est plutôt réussi.



La boutique a été inaugurée le 18 mai 2024. Eve et Cédric proposent du poulet, des saucisses de volaille, des pilons aux différentes saveurs, des mini-jambonneaux le tout cuit à la broche. On y trouve également une mini-brasserie et une petite épicerie. Beaucoup de produits locaux. La rotisserie est ouverte tous les jours à 10h. Ils méritent de réussir.

Le Bentley devient commerce avec logements à vendre

L'ancien bar-restauration-jeux “Le Bentley” géré par Bruno et Christine était inoccupé depuis plusieurs années. Un permis de construire déposé par EDMP (Édouard Denis) pour un immeuble collectif a été retoqué par le Préfet au motif que la façade existante allait être détruite. La nouvelle demande de permis avec maintien de la façade a été accordée.



Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux commerces qui ont voulu rester dans l'esprit stellien et leur souhaitons beaucoup de succès.

“Cucq Trépied Stella 2020” : Association Loi de 1901 - 357 Avenue du Château d'eau STELLA-PLAGE 62780 CUCQ

Président : André Kovacs - Courriel : cts2020@orange.fr - Mobile : 06 03 24 57 25 - Site : <http://cts2020.eklablog.com/>

Membre des “Greeters'62” sous l'égide de Pas-de-Calais Tourisme - Site : www.greeters62.com Courriel : contact@greeters62.com

“L'Avenir Stellien” : Rédaction : André Kovacs - Monique Delannoy - Bernard Chevalier - Georges Cappe - Philippe Cuvelier

Françoise Née-Ringeval - Danièle Salliet Dépôt légal : Décembre 2001 Trimestriel Imprimerie : J'imprime en France



QUE PENSEZ-VOUS DU PROJET DE PARC D'ÉOLIENNES AU LARGE DU MONTREUILLOIS ?

A - Ce projet de parc éolien en mer situé à 12 km de nos plages du Montreuilois suscite de nombreuses réactions de la part des élus, des pêcheurs et des défenseurs de l'environnement.

Rien n'est décidé pour l'instant mais on parle d'environ 45 éoliennes de 7 GW qui pourraient atteindre 150 mètres de hauteur.

Les réunions publiques de présentation du projet ont débuté.

Je suis opposé à ce projet. Il y aurait beaucoup à dire pour en expliquer les raisons, je vais me contenter d'évoquer brièvement 4 aspects :

1* Le détroit du Pas de Calais est le secteur maritime le plus fréquenté au monde, y ajouter des obstacles me paraît risqué,

2* Le Pas de Calais fournit déjà 20% de l'énergie éolienne française, peut être pourrait-on en installer ailleurs aussi,

3* L'impact écologique en mer et à terre est important, notamment pour les socles et les câbles,
4* L'impact économique pour notre pêche n'est pas négligeable, et quant à la sécurité.... **BS**

Je comprends la nécessité du projet mais pourquoi planter un parc éolien en Manche ?

Ce couloir maritime si étroit (un peu plus de 50km entre Boulogne et Douvres) et si fréquenté ! A-t-on étudié les risques de collisions entre les bateaux, de fuite des oiseaux et des bancs de poissons ?

On entend parler de vibrations qui pourraient modifier la faune marine et donc la pêche. Également, les pâles pourraient détruire les oiseaux qui empruntent ce couloir migratoire. Un trafic de navigation spécifique est à l'étude. J'espère que l'Etat écoute les acteurs compétents du secteur de la Manche. **JCT**

La pêche côtière est déjà au point mort depuis de nombreuses années ... un parc éolien constitue une réserve avec installation d'une biodiversité sur les plots ... **MD**

Moi je suis pour, leur bruit ne dérangera personne au milieu de la Manche. **BM**

Rien à faire dans la Manche, contre à 200% **AJ**

Sans juger ni jauger de leur utilité et de l'efficacité, je me doute déjà que leur éventuelle implantation ne fera pas l'unanimité... entre ceux "pour" mais pas chez nous ... et ceux "contre", d'ailleurs souvent envers et contre tout..., et ceux qui ne sont ni pour ni contre. **YT**

Je ne suis pas favorable à l'implantation d'un parc éolien dans l'espace maritime de la communauté d'agglomération pour plusieurs raisons :

- d'abord au point de vue esthétique
- ensuite cela va entraver la circulation maritime.

- cela va nuire au monde de la pêche de notre côté, nos pêcheurs ont été fortement impactés à la suite du brexit qui a réduit déjà pour beaucoup d'entre eux leur zone d'activité.

- l'impact sur l'activité touristique de notre littoral basée sur ces superbes plages ou falaises face à la mer dont il faut préserver le superbe aspect naturel.

- et en allant un peu au-delà de notre proche littoral, c'est à dire la baie de Seine que connaissent bien nos pêcheurs étaplois et boulonnais, l'implantation des parcs éoliens va détruire les gisements de coquilles Saint-Jacques dont l'exploitation fait vivre de nombreuses familles de notre région

La manne financière générée par l'implantation de ces éoliennes pourrait faire pencher la balance en faveur de ceux qui sont favorables au projet. **RL**

On va couler des milliers de m³ de béton en mer ... pour fixer les éoliennes... idem sur terre ... j'ai du mal à comprendre le côté écologique et bénéfique pour produire de l'électricité. Quel est le retour sur investissement 15 ans, 20 ans ... ? **OR**

Je suis opposé à tout projet d'éolien en mer.
-1- sur le plan local : impact sur les fonds marins, il sera quasiment impossible de remettre en état (extraire le béton) en fin de vie du parc, contraintes pour l'activité de pêche déjà bien mal en point.

-2- l'éolien terrestre sature nos campagnes et le vent en intérieur n'est pas toujours au rendez-vous, en mer le vent est plus régulier donc peut-être une explosion des parcs éoliens en mer.

-3- l'éolien fortement subventionné, face à un parc de centrales nucléaires fiables et rentables (si on ne change pas de stratégie et de politique tous les 5 ans)

-4- la semaine dernière 4 réacteurs ont été déconnectés du réseau car trop de production globale (centrales et éolien) avec engagement d'un quota d'achat de production éolien ! **JPD**

Il n'y a pas photo... le nucléaire est une énergie propre et sûre. L'éolien marin est une catastrophe écologique !! Des milliers de tonnes de béton en mer... des microparticules à foison avec l'érosion très rapide des pales en mer ! **CS**



Et vous, qu'en pensez-vous ?

Nous n'allons pas revenir sur les débats en cours largement reproduits par la presse écrite. **Nous voulons simplement rappeler vos avis déposés sur Facebook ou par messagerie.**

Les pollutions en tous genres, le coût, la maintenance, les nombreux risques tempêtes, la suppression d'espaces sur cet autoroute maritime déjà dangereux et la réduction des zones de pêches pour nos pêcheurs, etc... n'apporteront que des aspects négatifs. **JP**

Ceci est une aberration écologique : leur installation détruit les fonds marins, donc tue des milliers de poissons. Lorsqu'elles tournent, des milliers d'oiseaux sont également tués. **ND**

Si nous venons à Stella, ce n'est certainement pas pour voir des éoliennes en mer. Ce projet nous laisse vraiment réfléchir pour nos futures décisions. Si cela se réalise nous ferons une croix sur Stella et certainement pas de publicité. **MD**

L'éolien fait partie des solutions "renouvelables". Il y a de nombreux exemples existants d'éolien terrestre et marin. Avec une antériorité qui permet de connaître les plus et les moins. **CS**

Pas favorable. **CK**

À la période actuelle, où une épée de Damoclès est au-dessus de nous avec ses menaces de 3ème guerre, a t-on le besoin de donner à certains la possibilité de détruire ceci et l'économie avec ce genre de projet, sans parler de l'écologie si jamais cela venait à se casser la figure ... nos mers et océans sont déjà assez pollués je pense ! **PMG**

Avons-nous, notre mot à dire ? Je ne pense pas. La démocratie n'est plus. **JP**

L'éolien est une énergie intermittente qui dépend du vent. Pour compenser l'insuffisance de production éolienne (*vent trop faible ou trop fort*), le gestionnaire du réseau fait appel aux centrales à cycle combiné gaz, grosses productrices de CO₂. Par exemple, celle de Boucchain d'une puissance de 605 MW rejette environ **212 tonnes de CO₂/heure** dans l'atmosphère. NON, l'éolien ne contribue pas à la réduction des émissions de CO₂ ! Mais il contribue fortement à l'explosion exponentielle des factures d'électricité car elles sont indexées sur le prix du gaz. Ça fait vraiment peur. **AK**

Avis de la Fédération Environnement Durable (FED)

Un déploiement massif d'éoliennes offshore, qui dépasse même les objectifs présidentiels, sans réelle évaluation préalable des impacts socio-économiques à long terme (principalement pour la pêche).

- Projets de zones prioritaires essentiellement localisées à proximité des côtes continentales et insulaires, les promoteurs industriels éoliens (développeurs, RTE) visant à s'approprier cet espace public.
- Préparation des esprits pour restreindre l'accès de ces espaces aux autres usages.
- Risques graves pour la biodiversité marine et le climat, aux conséquences dévastatrices sur les écosystèmes marins et aviaires.

“Éolien et solaire sont la cause majeure de la hausse vertigineuse du prix de l'électricité des ménages ...”

La dernière augmentation de 15% remontait à février dernier, la nouvelle hausse de 10% annoncée au 1er août n'est que le début d'une flambée incontrôlable des tarifs car ils sont la conséquence de la loi de l'accélération des Énergies renouvelables basée sur le doublement des éoliennes terrestres, la construction de cinquante parcs éoliens offshore et la multiplication des champs de panneaux photovoltaïques. **Fédération Environnement Durable**

Le Touquet, un havre préservé : Une victoire contre l'invasion éolienne en mer ?

22 mars 2024 - Récemment, la municipalité du Touquet a pris une décision historique : Dire non aux éoliennes maritimes qui menaçaient de perturber l'harmonie de notre magnifique lit-

tal. Par le biais d'une délibération datée du mois de décembre 2023, la commune a fermement rejeté tout projet éolien en mer aux abords de sa ville. **Ville du Touquet**

Un intérêt financier pour les communes littorales concernées

La taxe sur les éoliennes en mer (TEM) située sur le domaine public maritime (DPM) est une taxe annuelle acquittée par les exploitants de parcs éoliens en mer à partir de l'année suivant la mise en service du parc imposé.

Le montant de la TEM est de 19 405 € par mégawatt installé en 2023 (actualisé tous les ans selon l'indice de valeur du PIB). Le produit de la TEM est ensuite versé à plusieurs bénéficiaires, soit 50 % aux communes littorales, 35 % aux comités des pêches et des élevages marins, 10 % à l'Office français de la biodiversité (OFB), 5 % aux organismes de sauvetage et de secours en mer agréés, c'est-à-dire la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM). **Sénat**

Et que pense le Maire de Cucq ?

Les Maires du Touquet, Camiers et Étaples se sont clairement positionnés en disant NON au projet de parc d'éoliennes au large du Montreuillois.

Il sera intéressant de connaître la position du Maire de Cucq et de son conseil municipal sur le sujet. **AK**

Assemblée Générale Ordinaire de CTS 2020

Jeudi 8 août 2024 à 16 heures / Mairie de Cucq Ordre du jour

1. Rapports moraux et d'activités 2023-2024, actions en cours
2. Rapport financier de l'année 2023
3. Cotisations / Journal associatif
4. Adoption des résolutions et autorisations d'ester en justice
5. Renouvellement du droit d'ester en justice
6. Renouvellement du tiers sortant - Présentation des candidatures et votes
7. Election du Bureau de l'association "Cucq Trépied Stella 2020"

Fait à Cucq Stella-Plage, le 11 juin 2024 Signé : Le président : André KOVACS

La présente tient lieu de convocation pour les membres de l'association.

En cas d'absence à l'AGO, vous avez la possibilité de désigner un mandataire à jour de cotisation.

L'assemblée générale est libre d'accès et ouverte à tous.

AGO de CTS 2020 - Coupon-réponse à retourner au siège de l'association

Mme, Mlle, Mr Assistera à l'AGO du 08/08/2024

Ne pourra être présent(e) à l'AGO Donne pouvoir en blanc

Donne pouvoir de vote à : pour me représenter, délibérer et voter toute décision en mon nom dans l'intérêt de notre association.

Stella, permis de construire EDMP signé par le Maire, mais avis défavorable du Préfet

Ce projet d'immeuble "Édouard Denis Michel Promotion" se situe dans l'angle du Cours des Champs-Élysées Nord et de l'avenue du Kursaal. Il vient jusque "Chez César". L'immeuble "Le Bazar de la plage" disparaît.



Pour le Préfet, ce permis accordé par le Maire de Cucq ne respecte pas la bande des 100 mètres de la Loi Littoral et la décision du Conseil d'État du 07/03/2022. Le promoteur aurait dû préserver un espace non construit de 8 mètres entre l'immeuble et "Chez César", c'est à dire à l'emplacement de la piscine d'été. En toute logique, le Maire devrait retirer le permis qu'il a accordé et le promoteur devra tenir compte de l'avis du Préfet avant de déposer une nouvelle demande de permis.

La Voix du Nord du 09/05/2024

Cucq, la clinique des Acacias va-t-elle fermer ?

Des informations contradictoires ont circulé concernant une éventuelle fermeture de la clinique des Acacias. Le personnel, les professionnels de santé et les élus locaux ont rapidement réagi.



Les Échos du Touquet ont d'abord annoncé la fermeture totale de la clinique et un transfert des activités vers l'Institut Calot à Berck, avant de revenir. Puis Radio 6 a évoqué le maintien de la clinique, en indiquant que seul le transfert du bloc opératoire serait envisagé à Berck, ce que confirme M. Benoît Dolle, président du groupe "Fondation Hopale" propriétaire de la clinique des Acacias.

Attendons la suite.

Stella, l'hôtel des Sables d'Or, la fin d'un établissement centenaire

L'hôtel des Sables d'Or a cessé son activité fin 2023. Sur décision du Tribunal de Boulogne, une vente judiciaire du matériel a eu lieu le 27 mai 2024 à l'hôtel des Ventes de Saint-Martin-Boulogne.



Tout était à vendre ; "des cuisines au spa en passant par les chambres, les espaces techniques et la salle de petit déjeuner".

La Voix du Nord du 27/05/2024

Trépied, ouverture d'une nouvelle boucherie fromagerie

Située à Trépied, près de la boulangerie Nicolas, les travaux d'aménagement se terminent pour une ouverture prochaine de la double boutique "Aux enfants" comprenant une boucherie et une fromagerie.



Stella, l'aménagement pour personnes à mobilité réduite

La municipalité a installé les planches permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la plage de Stella.

Une liaison PMR est prévue entre les 2 bars de plage ; "La Madrague" et "La Pampa".

Une belle initiative.

Deux nouveaux bars de plage



Stella, le Salon de la Pologne

Le week-end du 11 et du 12 mai 2024 à la Maison du Temps Libre, à la rencontre de nos amis d'origine polonaise.



De nombreuses animations, artisanat, produits polonais et "majowka". Un beau succès festif.

Préparation de l'AGO de CTS 2020

Avec Philippe Cuvelier, trésorier de CTS 2020, nous avons rencontré M. Stéphane ABEEL, adjoint aux travaux et à la mobilité, le 31 mai 2024 en mairie de Cucq, dans le cadre de la préparation de notre AGO du 8 août 2024.

Nous avons évoqué les travaux en cours et ceux envisagés dans la commune ; "Lutte contre les inondations, réfection des voiries, extension du tout-à-l'égout, amélioration des réseaux électriques, réparation de la digue promenade, aménagement du front de mer, sécurité, accueil des campings-cars".

Le détail de l'entretien sera présenté lors de notre AGO.

Souhaitez-vous entrer au Bureau de l'association : OUI NON

Date : **Signature :**

Merci de renvoyer le coupon réponse au siège de l'association avant le jeudi 8 août 2024.

Association CTS 2020 - Chez M. André KOVACS - 357 avenue du Château d'eau Stella-Plage 62780 CUCQ